



Résultats partiels extrapolés des plaintes enregistrées 2004 – 2005 et Analyses

Extrait du Rapport de l'Observatoire du racisme anti-Noir en Suisse

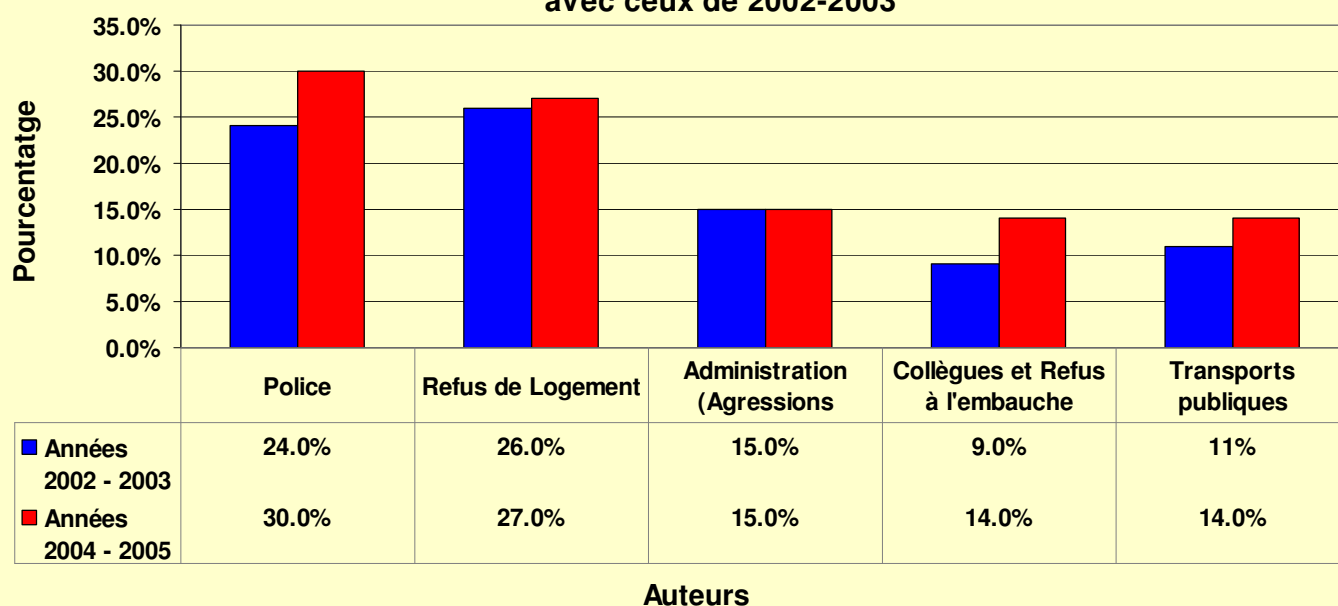


Résultats partiels extrapolés des plaintes enregistrées 2004 – 2005 et Analyses

- Il ressort des dépouillements partiels et extrapolés une nette augmentation des actes et agressions racistes par rapport à la période 2002-2003 dans les domaines suivants:
 - *Recrudescence des violences policières*
 - *Refus de Travail (quel est leur taux de chômage??)*
 - *Refus de Logement*
 - *Administrations: Manque de respect, agressivités verbales*
 - *Transports publics: Manque de respect, brutalités*



Comparaison des résultats partiels extrapolés 2004-2005
avec ceux de 2002-2003



Sonnette d'alarme tirée par la CFR - Commission Fédérale de lutte contre le Racisme:
Violences, Stigmatisation et Humiliation en public

- Dans une interview accordée à un journaliste de la Radio DRS2 Mme Boël Sambuc, la Vice-présidente du CFR, dit à ce sujet, je cite:
« *Je suis particulièrement préoccupée par les actes de violence commis par des membres du corps de la police, surtout contre des personnes de certaines régions du monde comme l'Afrique, et là, je pense qu'il y a un seuil qui a été dépassé* »
- il manque actuellement un outil indispensable dans la lutte contre la discrimination raciale quotidienne



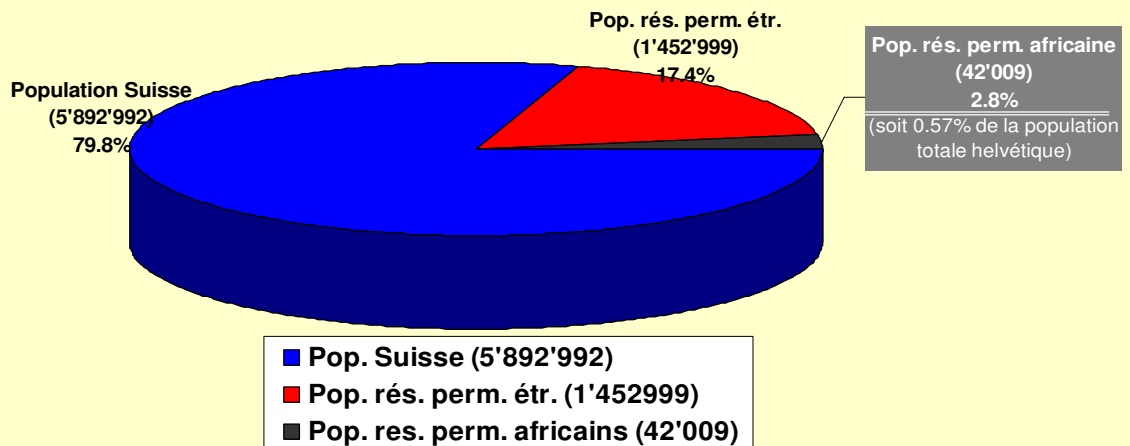
Résultats partiels extrapolés des plaintes enregistrées 2004 – 2005 et Analyses

Enquêtes, Recherches et Analyses



Combien sont-ils en réalité? (1/3)

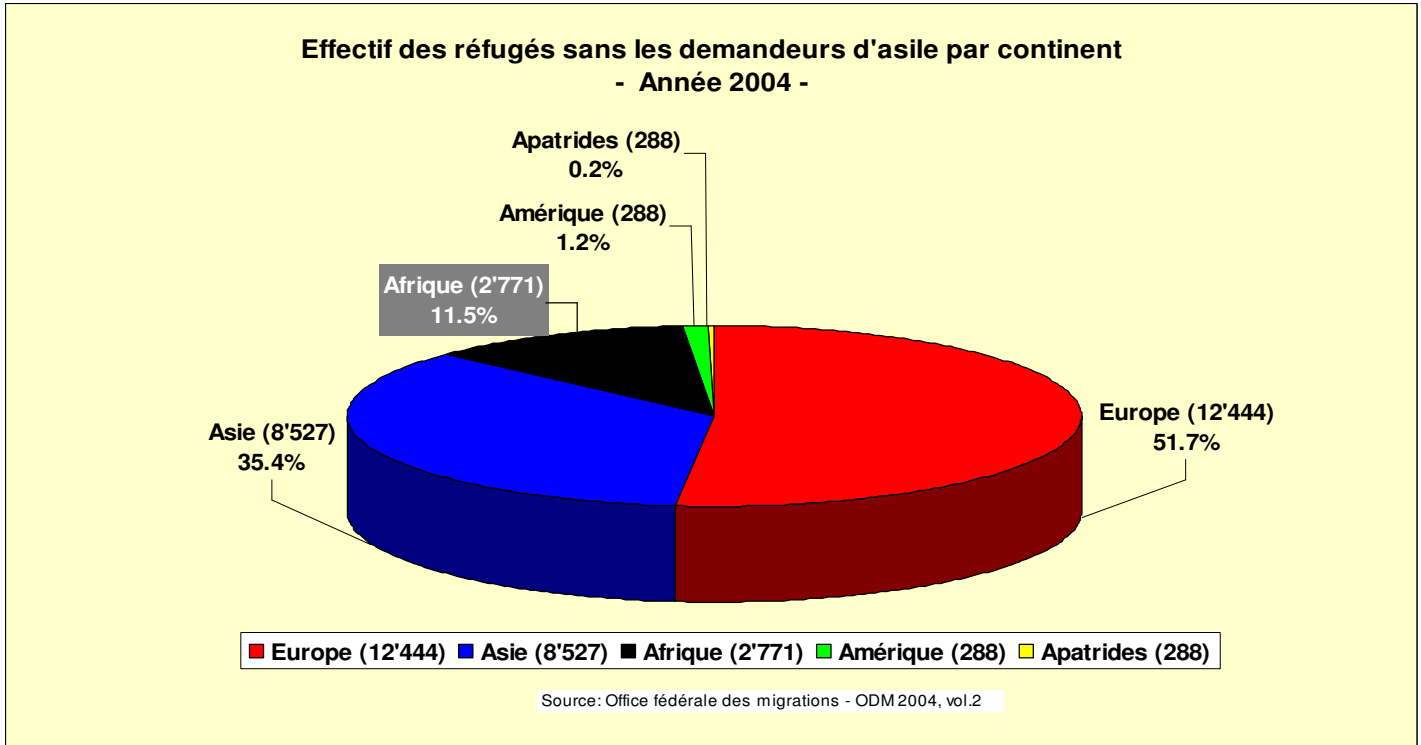
Proportion de la population permanente étrangère vs CH
Décembre 2004



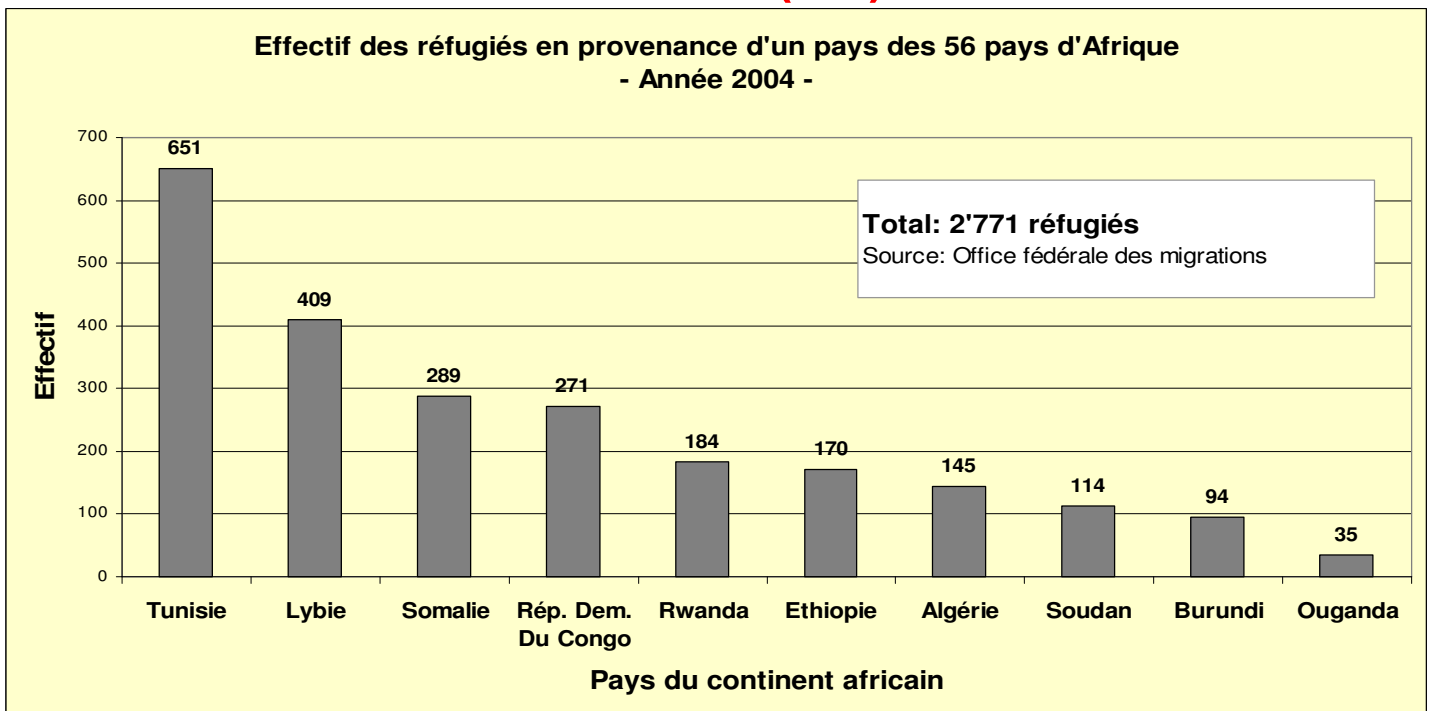
Source: Office fédérale des migrations - ODM 2004



Combien sont-ils en réalité? (2/3)



Combien sont-ils en réalité? (3/3)





Compréhension du racisme anti-Noir en Suisse:

Leur nombre (42'000 personnes) n'explique pas du tout de tels stigmatisation et humiliation.

De quoi accuse t'on les Noirs?

Par un jeu d'amalgames (dans lequel le mot Noir est associé au terme drogue), les Noirs sont présentés comme étant «tous des vendeurs de drogue en Suisse», et par voie de conséquence les pays d'Afrique sont vus ici comme des pays producteurs et exportateurs de drogue vers la Suisse.

Alors quels sont les pays d'Afrique producteurs et exportateurs de la drogue vers la Suisse?



Quels sont alors les pays d'Afrique qui sont producteurs et exportateurs de la drogue vers la Suisse?

Résultats des investigations :

Les recherches menées à ce jour par l'Observatoire du CRAN dans les 57 pays du continent africain (913 millions d'êtres humains) n'ont pas permis d'identifier un pays d'Afrique qui est producteur et exportateur de la drogue vers la Suisse. Ce qui expliquerait et justifierait *l'humiliation* et la *criminalisation* des Suisses Noirs et Etrangers Noirs résidents en Suisse.



Résultats partiels extrapolés des plaintes enregistrées 2004 – 2005 et Analyses

Revendication du **DROIT au RESPECT et à la DIGNITE HUMAINE pour tous indépendamment de la couleur de la peau**



Garantir le RESPECT de la DIGNITE HUMAINE et DROITS HUMAINS à tous (1/2)

Afin de garantir le RESPECT et la DIGNITE des NOIRS vivant en notre pays nous demandons à nos autorités de

1. faire arrêter immédiatement les contrôles de faciès ayant comme seul critère la couleur de la peau et d'exiger le strict respect de la DIGNITE HUMAINE et des DROITS HUMAINS.
2. mettre en place une commission indépendante ayant plein pouvoir d'investigation et pouvant porter plainte au nom des victimes pour combattre le racisme quotidien.
3. tout mettre en œuvre afin de garantir *Vivre ensemble dans le respect de nos différences culturelles.*



Garantir le RESPECT de la DIGNITE HUMAINE et DROITS HUMAINS à tous

3. **(2/2)** faire respecter notre Constitution fédérale et appliquer nos Lois de non-discrimination, et sanctionner toutes violations de ces Textes fondamentaux. La DIGNITE HUMAINE et les DROITS HUMAINS sont indivisibles et non ségrégationnistes.
4. tout mettre en œuvre afin de garantir une représentativité de la diversité de la population suisse dans l'administration, les forces de l'ordre et les médias.
5. faire promulguer une loi anti-raciste à l'exemple de la Loi sur la non discrimination des femmes et sur l'harcèlement sexuel, qui a démontré son efficacité.